



Compte-rendu CT/CHSCT du 7 mai 2020 (en audioconférence)

Vos représentants UNSA-UPPAMer :

Jacques LANGLOIS - Cathy PROVOST - Valérie JULOU

Pascal DUPONTREUE - Aline TORTAY - Véronique LANGLOIS - Annie LORAND

Début de séance : 10h00

Secrétaire de séance : non désigné

La Direction de l'Enim a souhaité tenir un **Comité technique exceptionnel élargi le 7 mai** sur le sujet unique du **plan de déconfinement interne à compter du 11 mai 2020** avec un avis à donner sur l'organisation du travail et modalités de poursuite de l'activité.

En début de séance nous avons évoqué les 2 points suivants :

1. Pour l'UNSA le plus important c'est la santé des agents.
Si les moyens de protection ne sont pas à la hauteur des enjeux, les agents devront exercer leur droit de retrait.
2. La réorganisation de l'activité production avec les nominations de Monsieur Franck FERRANTE, au poste de sous-directeur des politiques sociales maritimes et de Madame Ludivine ROUER, en qualité d'adjointe au sous-directeur des politiques sociales maritimes (<http://intra.enim.p2/passerelles/lequipage/sous-direction-des-politiques-sociales-maritimes-nominations-de-franck>) et la décision n° 48 du 30/04/2020 portant organisation de l'Enim. Dans cette décision, l'article 5 précise la composition et les missions de la sous-direction des politiques sociales maritimes.

L'UNSA-UPPAMer a voté par 3 voix contre le plan de déconfinement interne qui nous a été présenté. Ce plan ne nous semble pas suffisamment précis et détaillé et amène beaucoup d'interrogations (masques de protection, gants, gel hydro-alcoolique, désinfection des locaux et de matériels, occupation des locaux ...).

Au cours de la séance de nombreux points ont été abordés :

- Clarifier et identifier les activités et agents sur site (tenir compte des agents en ASA : garde d'enfant ...);
- Favoriser et privilégier le télétravail ;
- Possibilité d'adapter les horaires ;
- La notion de volontariat qui en fait ne cible que les agents qui souhaiterait revenir sur site mais dont les tâches ne sont pas prioritaires in situ ;
- Restauration et qualité de vie au travail sur site : mesures sanitaires à adopter et offre de restauration par site (espaces de convivialité et restauration des sites fermés, pas d'accès aux distributeurs et fontaines à eau...);
- Matériels informatiques (clés 4G, portables, téléphonie notamment pour les agents de la PFS, écrans ...);
- Visites médicales sur site pour nos ressortissants ;
- Maintien ou pas des activités CARSAT, SSM ... ;
- Agents écrêtés fin mars ;
- Compte épargne temps (CET) ;
- Réunion de concertation (promotions).

Fin de séance : 12h30

Rejoignez-nous sur notre site : <http://unsa-uppamer.syndicat.min-e2.fr/>